

## Communiqué de presse

### L'ASSOCIATION « RÉSEAU DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR A TENU À MANOSQUE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE LE 6 SEPTEMBRE 2019

*Camargue, Alpilles, Sainte-Baume, Luberon, Baronnies provençales, Mont-Ventoux, Verdon, Préalpes d'Azur, Queyras*

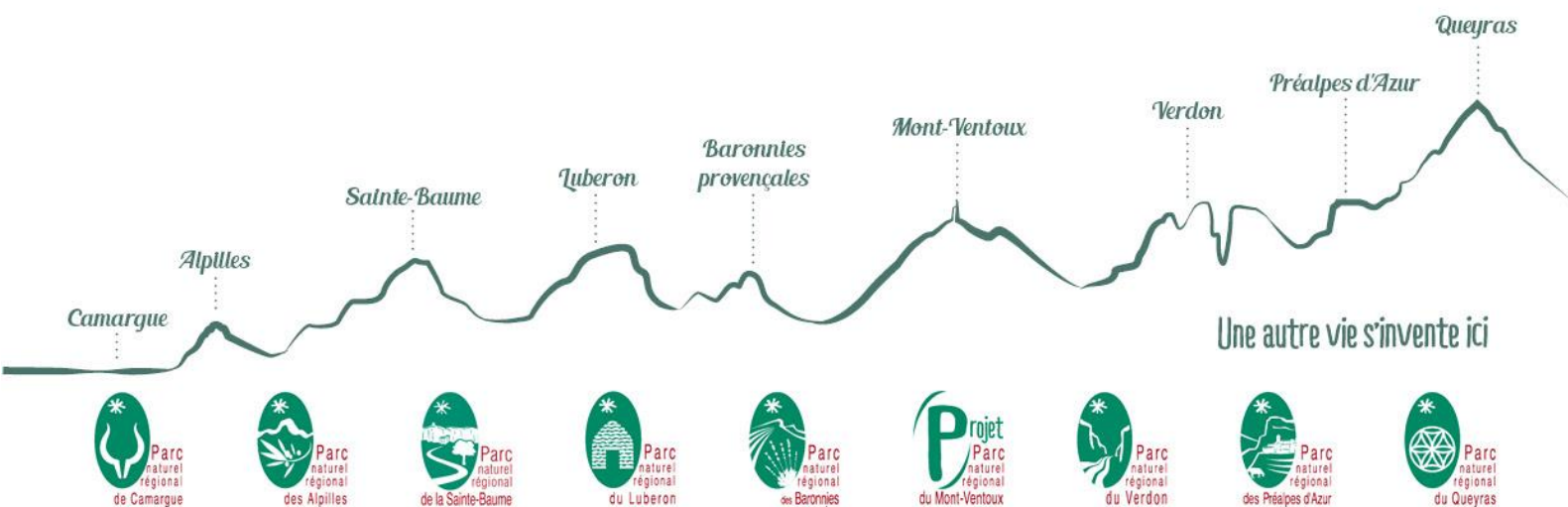
**C'est à Manosque, à la Maison de la biodiversité (un site du Parc naturel régional du Luberon), que s'est déroulée, vendredi 6 septembre 2019, l'assemblée générale de l'association Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en présence de Jacqueline Bouyac, conseillère régionale déléguée aux Parcs naturels régionaux.**

Cette association rassemble les présidents et des élus de tous les parcs régionaux et du Parc en préfiguration. Elle a pour objectif de permettre aux Parcs de parler d'une seule et même voix, de valoriser leurs actions au niveau régional et de faciliter le développement de projets communs menés en interparc.

Rappelons que les 8 parcs naturels régionaux et le projet de parc représentent près du tiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'ordre du jour a permis aux participants de débattre de sujets majeurs de la vie des Parcs. Après un mot d'accueil de la Présidente du Parc naturel régional du Luberon, qui accueillait la réunion, puis une introduction de la séance par le Président du Réseau (Président du Parc naturel régional des Alpilles), les élus se sont félicités des actions mises en œuvre ensemble cette année :

- **lancement des révisions de charte dans les Parcs des Alpilles et du Verdon ;**
- **création d'une collection de brochures thématiques sur l'agriculture, l'énergie et la biodiversité « Les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur mobilisés »** : à travers des exemples concrets et illustrés, ces brochures présentent des actions des Parcs et leur capacité à initier des projets innovants et collaboratifs, ce qui les place au cœur du Plan Climat de la Région Sud « Une COP d'avance » ;
- **réalisation d'une étude sur le déploiement de la marque « Valeurs Parcs » au profit des activités agricoles des Parcs ;**
- **amélioration du référencement du site [www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr)**, site internet incontournable, conçu pour tous les publics, des familles aux sportifs, et permettant à chacun de préparer ses balades et randonnées dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;



- **réalisation d'un stand de communication institutionnelle et événementielle pour le réseau ;**
- **préfiguration d'une cellule mutualisée pour le Système d'information territorial** (SIT dont l'outil principal est le site [geo.pnrpaca.org](http://geo.pnrpaca.org), un portail cartographique rassemblant les données produites par les territoires et leurs partenaires), avec la création d'un poste partagé, portant l'équipe à 5 agents travaillant pour 6 Parcs ;
- travail à la **création d'une filière écotourisme régionale**, à la demande de la Région.

L'assemblée a ensuite balayé les grands actions à mener fin 2019 et en 2020 :

- **lancement des révisions de charte dans les Parcs du Luberon et du Queyras**, avec une formation aux techniques de concertation pour les agents de ces Parcs ;
- **Plan Climat « Une COP d'avance » Action 100** : formations des intervenants en éducation à l'environnement qui interviennent pour les Parcs auprès du public lycéen ;
- **poursuite de la collection de brochures thématiques** sur les thématiques eau et paysages et **réédition de la brochure « Le Côté obscur des Parcs »** sur la thématique de la pollution lumineuse ;
- **essaimage dans tous les Parcs de la région de la démarche de promotion de l'agroécologie, à partir des acquis obtenus par les Parcs naturels régionaux de Camargue et des Alpilles** dans le cadre d'un projet LEADER : renforcement du partenariat avec les organismes ressources, mise en place d'actions concrètes, formations et échanges entre agriculteurs, organisation de journées d'informations, mise en commun des initiatives portées par les Parcs ;
- **nouveau déploiement de la marque « Valeurs Parcs »** en poursuivant la démarche mutualisée engagée dans le domaine du tourisme durable et en investiguant le domaine des produits agricoles ;
- **participation au Congrès mondial de la nature** qui se tiendra à Marseille (Parc Chanot) en juin 2020 ;
- **mise en place d'un partenariat rapproché avec le GREC Sud**, sous le pilotage du Conseil régional, afin de positionner **les Parcs naturels régionaux comme des « territoires sentinelles du réchauffement climatique »**, d'autant que les territoires des Parcs couvrent des situations et des milieux très différents, donc qu'ils offrent un panel de situations qui couvrent la quasi-totalité des cas de figure.

Les Présidents des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Alpilles : Jean MANGION, Maire de Saint-Etienne du Grès
- Camargue : Rolland CHASSAIN, Maire des Saintes-Maries de la Mer
- Baronnies provençales : Claude AURIAS, Maire de Loriol-sur-Drôme
- Luberon : Dominique SANTONI, Maire d'Apt
- Sainte-Baume : Michel GROS, Maire de La Roquebrussanne
- Verdon : Bernard CLAP, Maire de Trigance
- Queyras : Christian GROSSAN, Maire de Ceillac
- Préalpes d'Azur : Éric MELE, Maire de Gourdon
- Projet Parc naturel régional du Mont-Ventoux : Alain GABERT, Maire de Monnieux

#### **Contacts presse :**

*Laetitia Baudry, communication au Parc naturel régional des Alpilles – 04 90 90 44 14*

*Solgne Louis, communication au Parc naturel régional du Luberon – 04 90 04 42 07*